

PAR COURRIEL

6211-14-011

Québec, le 12 juillet 2019

Monsieur Jacques Breton  
Municipalité de Nantes  
1244, rue Principale  
Nantes (Québec) G0Y 1G0  
dgmunantes@axion.ca

**Objet :Projet de réalisation d'une voie ferroviaire contournant le centre-ville de  
Lac-Mégantic par la Ville de Lac-Mégantic**

Monsieur Breton,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 11 et 12 juin derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante :

- Veuillez indiquer si la personne responsable de la planification des mesures d'urgence dans votre municipalité est inscrite comme « agent de planification des mesures d'urgence désigné » auprès de CANUTEC (Centre canadien d'urgence transport).  
Si ce n'est pas le cas veuillez en expliquer les raisons.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **17 juillet** prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur Breton, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Caroline Cloutier  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

